DLP 17-11-06008945

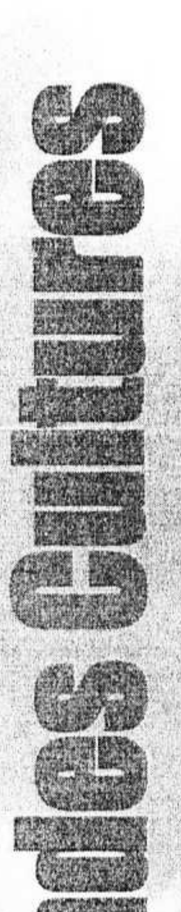


AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

S.R.P.V. POITOU – CHARENTES

Bulletin technique n° 33 du 15 Novembre 2006 (1 page)



CEREALES : stade 1 à 4 feuilles

Pucerons

Le vol à la tour est de faible intensité depuis une dizaine de jours (voir graphe récapitulatif ci-dessous).

Les rares parcelles, **au stade 3 feuilles sans aucune protection**, restent **fortement colonisées** (au moins 10 % de plantes avec pucerons).

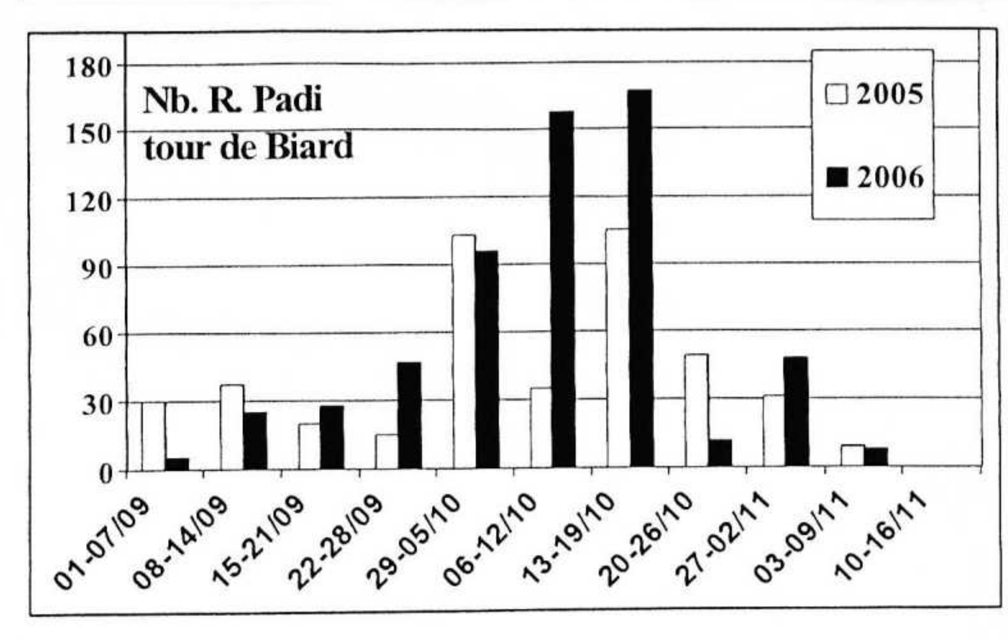
Les infestations sont de 3 à 7 % en général dans les parcelles au **stade 1-2 feuilles non protégées**.

Pour les parcelles à plus de 3 feuilles et protégées en octobre, la situation est très hétérogène. Un début de recolonisation est signalé dans certains cas.

Pour les parcelles au stade 1-2 feuilles (ou au delà), non protégées à ce jour, une intervention est à prévoir dans un délai d'une semaine.

Pour les parcelles à 3 feuilles protégées il y a une quinzaine de jours, vérifier le degré de réinfestation et réintervenir si nécessaire.

A partir de la semaine prochaine, il sera également nécessaire de surveiller les parcelles avec traitement de semence spécifique, la persistance d'action du produit pouvant être réduite en cas de biomasse précoce importante.



Oscinies

Des dégâts d'oscinies ont été signalés de façon très ponctuelle sur blé en Vienne (Neuville), avec une forte intensité en précédent prairie.

L'attaque se traduit par un jaunissement puis un flétrissement de la dernière feuille (F1), celle-ci s'arrache facilement lorsqu'on tire dessus.

Une coupe longitudinale de la plantule permet d'observer une larve blanc-jaune de 4-7 mm qui correspond à la troisième génération de ce diptère (*Oscinella frit*), les deux premières pouvant être présentes respectivement sur maïs et graminées sauvages (ou repousses de céréales).

Les dégâts restent en général très limités et ne concernent que les céréales au stade une feuille.

L'attaque ne progresse pas car la larve ne passe pas de talle en talle ; à un stade plus développé de la culture, le tallage compense largement l'éventuelle disparition du maître brin.

Aucune intervention curative n'est possible.

CEREALES

Pucerons :

Maintenir la surveillance

Raisonner la protection



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
13 Route de la forêt
86580 BIARD
Tél : 05 49 62 98 25
Fax : 05 49 62 98 26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet : www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°1664-AD
ISSN n°0294-4693

93 5° 30 50830

P42